ILS NE SONT PAS FORCÉMENT DES RECALÉS

Pourquoi passer son bac en candidat libre ?

Ils sont 761 701 candidats à passer leurs épreuves du baccalauréat à partir d'aujourd'hui. Le tiers de cette population, 207 403, sont des candidats libres. Leur nombre est important d'année en année. Pourtant, ils ne sont pas forcément des recalés du système éducatif. Pourquoi cherche-t-on à arracher le diplôme du bac même après avoir décroché avec sa scolarité ? Obligation, choix ou simplement par plaisir, à chacun sa motivation.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Se présenter aux épreuves en candidat libre est une démarche individuelle mais le candidat est soumis aux mêmes procédures, règles et épreuves que le candidat scolarisé.

Avoir le diplôme du bac, sans avoir à bénéficier d'un encadrement dans un établissement scolaire semble être un parcours difficile. Pourtant, il ne dissuade pas pour autant. Ils sont chaque année, entre 20 et plus de 30% à passer le bac en candidats libres.

Ces derniers ne sont pas forcément des recalés du système scolaire mais leur nombre ne cesse d'augmenter d'année en année. Puisque la session du bac de cette année a accueilli 35,50% de candidats libres. L'année dernière, parmi les 818 518 candidats qui ont passé leur bac, 268 925 étaient des candidats libres, soit 33%. Le taux de réussite de cette population au bac est tout aussi important.

En 2016, le taux de réussite au bac était de 49,79% pour les candidats scolarisés contre 33,7% pour les candidats libres, soit 11% du total des inscrits au bac contre 33,43% de taux de réussite des inscrits en candidats scolarisés. Ils sont même parmi les étudiants qui réussissent le plus leurs études universitaires. «Les candidats libres sont les étudiants les plus aptes à réussir à l'université, parce qu'ils sont plus sérieux notamment au niveau de l'assiduité et ce sont eux qui fournissent le plus d'effort», reconnaît Idir Achour, porte-parole du Syndicat du conseil des lycées d'Algérie.

Selon lui, le secteur économique qui devient de plus en plus exigeant en matière de diplôme expliquerait cette montée de candidats libres. Pourtant, en raison des coûts que l'organisation du bac engendre, 526 milliards de centimes sont alloués pour le déroulement des examens nationaux, soit l'équivalent de 106 établissements scolaires.

La ministre de l'Education nationale a déclaré, l'année dernière, que son département va introduire des changements par rapport à cet examen pour les candidats libres. Selon elle, ces derniers devront, au bout de la troisième tentative, contribuer au financement de cet examen. «Nous sommes en train de réfléchir à la possibilité qu'il y ait, en tout cas, au niveau des frais engagés, au bout de la troisième tentative, une contribution au financement de cet examen», a-t-elle annoncé.

Photo : DR

Ils sont entre 20 et 30% à passer le bac en candidats libres.

Pourquoi passe-t-on le bac en candidat libre ?

Les raisons pour lesquelles on se présente en candidat libre pour passer son bac sont diverses.

Pour avoir un travail : parmi les motivations qui poussent à se présenter au bac en candidat libre, c'est la recherche d'un emploi. Certains, après des années de chômage, pour trouver un travail, décident de décrocher le diplôme du bac.

Pour bénéficier d'une promotion : ne pas avoir son diplôme du bac peut être une contrainte dans certains postes de travail en particulier pour bénéficier d'une promotion. Pour arriver à accéder à des postes et grades supérieurs, des fonctionnaires décident de reprendre le chemin des établissements scolaires.

Pour apprendre à son rythme : des candidats optent pour cette démarche, tout simplement pour pouvoir apprendre à leur rythme.

En général, ce sont ceux qui échouent une première fois au bac en tant que candidats scolarisés. Ils préfèrent, pour le repasser, décrocher avec les cours et les contraintes du lycée et poursuivre à leur rythme. Pour ce faire, ils optent notamment pour des cours particuliers pour rester dans le climat et l'ambiance des cours de groupes.

Pour avoir une meilleure moyenne : les candidats libres ne représentent pas forcément une population qui a échoué dans le système scolaire. Ils sont nombreux à avoir décroché leur bac et à vouloir le repasser pour pouvoir l'avoir avec une meilleure moyenne et suivre la filière de leur choix.

Pour changer de filière : certains décident simplement de changer ou de suivre deux filières à la fois. D'ailleurs, selon le ministère de l'Education, la majorité des candidats libres sont des universitaires dont le principal objectif est d'améliorer leurs moyennes de réussite au baccalauréat.

Parmi les candidats libres, il y a aussi ceux qui souffrent de problèmes de santé. Une contrainte qui les oblige à rester dans leur domicile.

Un défi personnel : pour certains candidats, être bachelier est simplement un défi personnel. Ils le passent pour le plaisir d'avoir ce diplôme. C'est le cas notamment des personnes d'un certain âge ou d'une femme au foyer, en général suite à un divorce.

La population carcérale, pour bénéficier de remises de peine ou certains avantages : la population carcérale constitue de plus en plus une tranche importante des candidats libres. Ils sont 3 710 prisonniers à passer leur bac cette année.

Certains cas peuvent bénéficier d'une remise de peine et pour ceux qui ont écopé de perpète, ils auront le droit de visites familiales en privée.

S. A.

ENTMV

«Tout est rentré dans l'ordre»

La traversée maritime de voyageurs Marseille-Skikda, qui n'a pu être effectuée lundi soir en raison d'une avarie survenue sur le car-ferry *Tariq Ibn Ziad*, a été assurée mardi 6 juin à 21h, par le car-ferry *Tassili II*, a indiqué l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) dans un communiqué.

«En raison d'une avarie occasionnée sur le système de propulsion du car-ferry *Tarik Ibn Ziad*, il a été décidé de surseoir au départ de ce navire sur Skikda en date du 5 juin à 21h, et ce, pour des raisons liées à la sécurité des passagers, de l'équipage et du navire», lit-on dans le communiqué. Cette même traversée a été assurée mardi, à 21h, par le car-ferry *Tassili II* qui a été dépêché à vide de Barcelone (Espagne) sur Marseille (France), ajoute la même source.

Quant aux 202 passagers (avec 110 véhicules), qui étaient prévus de voyager mardi 6 juin, à 20h, sur le car-ferry *Tassili II* sur la liaison Barcelone-Mostaganem, ils ont été transférés par l'ENTMV, avec une prise en charge totale des frais, sur Valence, en vue de les embarquer sur un autre navire assurant la ligne Valence-Mostaganem. «Ces passagers, ayant été indemnisés, ont accepté la proposition de l'ENTMV, tandis que la situation aux ports de Marseille et de Barcelone est rentrée dans l'ordre», affirme l'ENTMV.

A rappeler que cette entreprise publique exploite trois navires seulement, dont un est en arrêt technique.

R. N.

LORS DE SA VISITE D'INSPECTION DANS LA CAPITALE

Abdelghani Zaâlane satisfait du taux d'avancement des projets

Les deux extensions du Métro d'Alger seront réceptionnées d'ici la fin de l'année 2017. L'aéroport international Houari-Boumediène dont le taux de réalisation a atteint 70% sera, quant à lui, fin prêt en octobre 2018. C'est ce qu'a affirmé le ministre des Travaux publics et des Transports.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Abdelghani Zaâlane s'est réjoui, hier, du taux d'avancement de plusieurs projets de son secteur à travers la wilaya d'Alger.

Selon lui, la pénétrante Oued Ouchayah qui donne sur la rocade sud sera réceptionnée fin 2018 et la voie express reliant la rocade sud aéroport à la 2e rocade d'Alger, avec évidemment celle des Eucalyptus, est prévue fin du deuxième trimestre 2018. «Outre le tramway et le métro, ces deux projets qui figurent parmi sept autres permettront une amélioration des déplacements à travers la capitale», dit-il.

D'ailleurs, poursuit-il, «nous aspirons à la réception des deux axes : la Grande-Poste vers la place des Martyrs et Hai El Badr vers Aïn Naâdja, d'ici la fin de l'année 2017».

Etalée sur 1,7 kilomètre, l'extension la Grande-Poste-Place des Martyrs a justement déjà connu un premier essai de train. C'est ce qu'assurent les responsables du projet lors d'une présentation à la station du métro de Aïn Naâdja. Selon eux, 90% des équipements sont déjà en place.

La liaison reliant l'aéroport international Houari-Boumediène à El Harrach est, pour sa part, attendue à l'horizon 2020-2021. «Les travaux se poursuivent avec l'entreprise Cosider sur une distance de 9,5 kilomètres», explique le ministre qui a rappelé la contribution du Métro d'Alger à faciliter les déplacements dans la capitale. «Au début de sa mise en service, le métro enregistrait 45 mille passagers par jour. La correspondance avec le tramway à la station des Fusillés a permis de passer à 75 mille passagers par jour. Idem pour l'ouverture des stations d'El Harrach qui ont augmenté ce nombre à 100 mille passagers par jour.»

Il estime que la réception des deux extensions du Métro d'Alger avant la fin de l'année, permettra d'atteindre 200 mille passagers par jour avant de passer à 300 mille passagers par jour, avec la réception de la ligne vers l'aéroport d'Alger.

Inspectant le projet de réalisation de la nouvelle aérogare internationale d'Alger, Abdelghani Zaâlane indique que la réception de l'aéroport international Houari-Boumediène est prévue en octobre 2018. «Aujourd'hui, l'aéroport international d'Alger dont la capacité est de 10 millions de voyageurs par an, est à un taux de réalisation de 70%», précise-t-il encore.

Ry. N.

EN VISITE À AÏN DEFLA

Les assurances du ministre de l'Habitat

Dès son arrivée au siège de la Wilaya, le ministre de l'Habitat, Youcef Chorfa, lors d'une séance de travail, a assisté à une présentation des différents programmes de logements réalisés, en cours, lancés ou en voie de l'être.

Il n'a pas caché son contentement de constater que le parc de logement de la Wilaya aura doublé en 20 ans, puisqu'il passera de 107 569 unités à la fin des années 1990 à 225 948 unités en 2019.

De plus le TOL (le Taux d'occupation des logements) a diminué, passant sur la même période de 7,73 à 4,03%. Ainsi, la wilaya de Aïn Defla aura à distribuer 11 000 logements d'ici fin 2017. Lors des différentes interventions, il a été souvent question de défaut de crédits de paiement (CP) «oubliez ce problème», dira-t-il en s'adressant aux différents promoteurs publics», en ajoutant «L'Etat honorera tous ses engagements et ces CP, vous les aurez incessamment»

A ce sujet, il a demandé aux concernés de ne pas hésiter à engager des projets nouveaux démentant ainsi qu'une note, non écrite, aurait été mise en application par les contrôleurs financiers qui refusaient les engagements de projets en l'absence de crédits de paiement préalable «Aucune note émanant du gouvernement indiquant cela, n'a été émise», affirmera-t-il avant de demander aux concernés de continuer à procéder aux engagements même en l'absence de CP.

Questionné par des souscripteurs au sujet des programmes AADL 2, le ministre a pris là aussi des engagements fermes à savoir que les 6 050 logements en tranches de 2 300 et de 2 250 unités de ce programme seront lancés cette année, et que fin 2018 commenceront progressivement les livraisons aux bénéficiaires.

A la sortie Est de la ville de Aïn Defla au niveau du nouveau pôle urbain, le ministre a inspecté différents sites du pôle où se construisent 5 410 logements, socio-locatifs, 2 230 logements publics promotionnels et 180 AADL. Là, il a indiqué avec beaucoup d'insistance sur la priorité des priorités, à savoir les Etablissements publics d'accompagnement avec les structures éducatives en toute priorité. Il est prévu la construction de 3 lycées, 5 CEM et 6 écoles primaires.

S'agissant des établissements publics d'accompagnement, M. Chorfa Youcef a demandé aux structures relevant de son secteur et aux institutions locales de coordonner leurs efforts pour le bien-être de tous en félicitant les acteurs, OPGI, directrice du Logement, Agence foncière, autorités locales pour le travail très honorable qui a été accompli.

Karim O.